DEMANDE DE RÉSILIATION D'ABONNEMENT

Si vous le souhaitez, vous pouvez à tout moment résilier votre abonnement. Notez que cette démarche est payante et que le compteur est déposé. Lors de l'éventuelle réouverture, un nouveau compteur sera mis en place et sera donc facturé … Ne vous trompez pas entre résiliation et changement d'occupant !!!

Vous pouvez effectuer cette démarche en complétant le formulaire téléchargeable ci-dessous.

- FORMULAIRE de résiliation 2021